



# ASSOCIATION ASSITEB – BIORIF

Association Internationale des Technologistes Biomédicaux



OING avec statut consultatif auprès de la Francophonie



## Journée Internationale du Biotechnologiste 2020 « *Compétences et disponibilité du biotechnologiste pour tous les patients et en toute circonstance* »

Comme chaque année, depuis les Rencontres Africaines de Biologie technique de Brazzaville en 2013, l'ASSITEB-BIORIF propose aux biotechnologistes un thème pour illustrer la « Journée Internationale du Biotechnologiste » le 15 Avril.

Cette année, le thème retenu est « *Compétences et disponibilité du biotechnologiste pour tous les patients et en toute circonstance* ».

Le choix de ce thème est en lien avec le thème de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail 2020, Safety Day, fêtée le 28 Avril et portée par l'Organisation Internationale du Travail, OIT, à savoir « *la violence et le harcèlement dans le monde du travail* ».

Ce choix est également à rapprocher de celui proposé par l'Association anglophone qui propose le rôle du biotechnologiste pour les maladies non transmissibles.

L'intitulé de la journée aurait pu, comme cela a été très justement proposé par un Président d'association, ne retenir que « *Compétences et disponibilité du biotechnologiste* », les autres points étant implicites, mais ajouter « *pour tous les patients et en toute circonstance* » ne voulait que permettre déjà de renforcer le caractère ubiquitaire et systématique des qualités du biotechnologiste vis-à-vis des patients, de la communauté scientifique soignante et au sein de la famille des biotechnologistes, malgré des difficultés potentielles.

Au quotidien, et encore davantage pour un patient particulier ou en fonction des circonstances, dans les activités du biotechnologiste, les contraintes organisationnelles sont présentes, en lien avec la tâche, l'organisation ainsi que des facteurs psychosociaux. Les contraintes techniques majorées par des techniques de plus en plus sophistiquées, des environnements complexes, des enceintes, le port d'équipements de protection, peuvent aussi retentir sur l'activité.

Et pour autant, le biotechnologiste a les mêmes obligations de qualité et d'éthique, vis-à-vis d'un nouveau-né, d'une personne en situation de handicap, personne sous addiction, personne en fin de vie, patient fébrile, ..., que ce soit en situation d'urgence, de violence, d'épidémie, d'arrivée massive de personnes déplacées ou de suivi périodique.

L'activité au quotidien du biotechnologiste doit demeurer performante, adaptée et sans exclusion, intégrant la démarche qualité, la validation et la traçabilité des analyses et ce malgré les difficultés éventuellement rencontrées.

C'est pourquoi l'ASSITEB-BIORIF vous propose pour préparer et illustrer cette journée quatre supports, aux exemples aucunement exhaustifs ou restrictifs :

1. Une affiche
2. Des exemples de situations de travail auprès de patients particuliers
3. Des exemples de situations de travail liées à des environnements particuliers
4. Une présentation de quelques « outils d'aide » pour approfondir le thème.

Le thème et les documents joints ne sont, bien sûr, que des propositions : chaque Association peut, bien évidemment, choisir une thématique, un sous-thème particulier ou un sujet tout à fait différent pour fêter la journée internationale du Biotechnologiste.

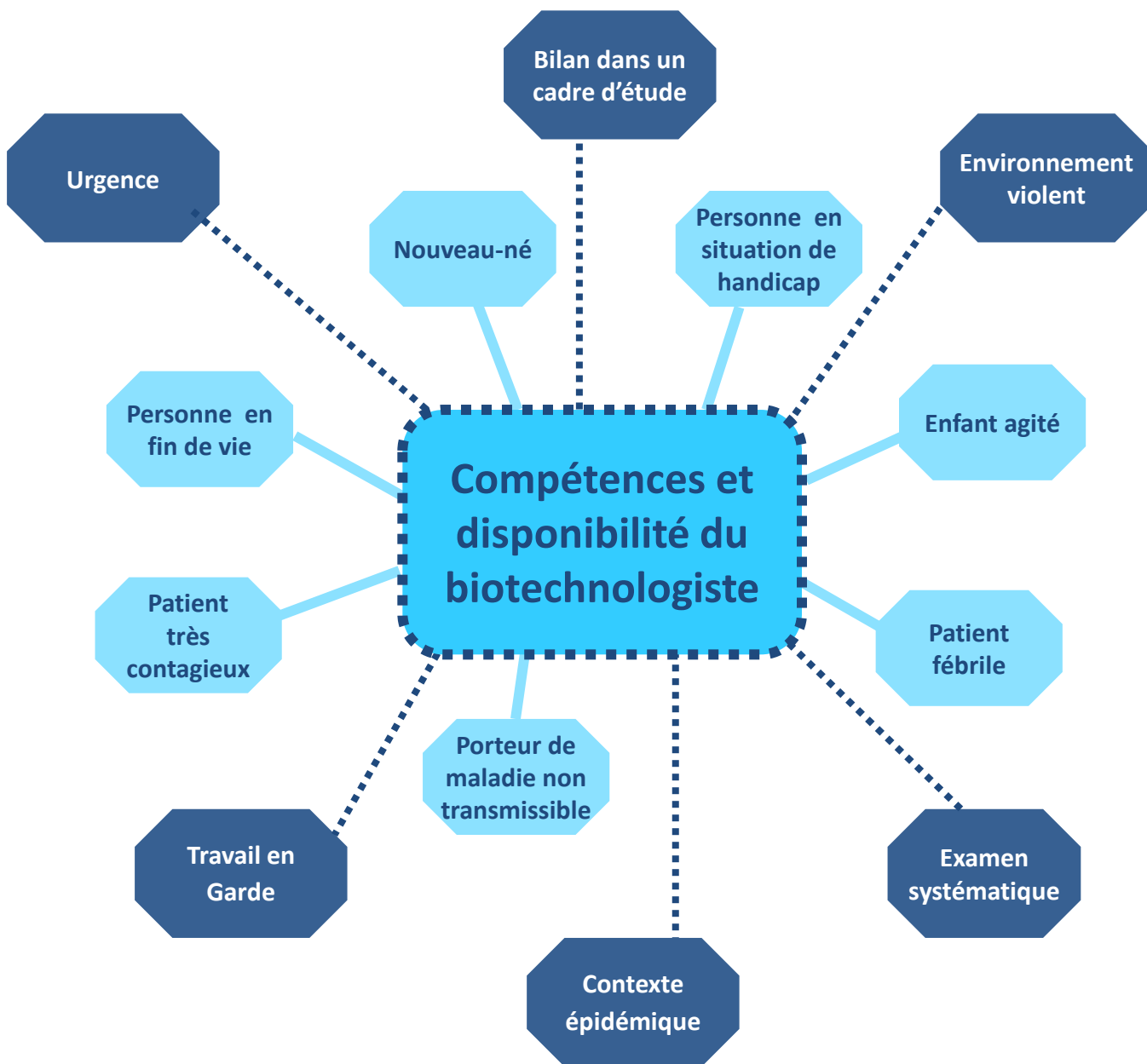
Comme les années précédentes, l'ASSITEB-BIORIF aura plaisir à être informée des activités entreprises à l'occasion de la Journée du 15 Avril.

Association Internationale des Technologistes Biomédicaux  
33 Rue de Metz - 94170 Le Perreux sur Marne - France

Tel : 33(0)1 48 72 92 74 – Mel : [assiteb-biorif@orange.fr](mailto:assiteb-biorif@orange.fr) – Site : [www.assiteb-biorif.com](http://www.assiteb-biorif.com)  
Association loi 1901 – Déclaration à la Sous-Préfecture de Nogent sur Marne sous le n°W942001720



Journée Internationale du Biotechnologiste du 15 Avril 2020  
« *Compétences et disponibilité du biotechnologiste pour tous les patients et en toute circonstance* »





## Journée Internationale du Biotechnologiste du 15 Avril 2020

« *Compétences et disponibilité du biotechnologiste pour tous les patients et en toute circonstance* »

Quelques « outils d'aide »

### Patient porteur d'une maladie non transmissible

- Bien noter les conditions de prélèvement, notamment les horaires
- Pouvoir corrélér les résultats des examens aux résultats précédents
- Encourager le patient en cas de démarche de demande :
  - Importance de prise régulière de traitement
  - Selon les cas, importance des horaires de prise des médicaments par rapport au rythme de vie, aux repas , ...
  - Intérêt et apports de la surveillance biologique
  - Apports des mesures hygiéno-diététiques

### Personne en situation de handicap

- Avoir une attitude adaptée aux besoins
- Prendre le temps de pouvoir écouter la personne en situation de handicap ou son accompagnant
- Recueillir les échantillons biologiques valides, sans mettre en danger ni les personnes ni l'environnement
- Pouvoir conseiller une orientation vers un professionnel spécialisé

### Femmes et filles

- Importance de la biologie de la reproduction et du suivi biologique de la grossesse
- Sensibilisation des populations sur les apports du laboratoire
  - envers les femmes victimes de violences
  - face aux risques environnementaux au quotidien (qualité des aliments et des eaux - contribution à une réduction des pollutions de l'eau, du sol, de l'air)

### Enfants en bas âge

- Microprélèvement à coordonner avec le traitement ultérieur des échantillons pour éviter les transferts potentiellement sources d'AES
- Prélèvements itératifs, complexes (contexte d'urgence, d'instabilité, ...)
- Gestion des prélèvements sur papier buvard (DBS Dried Blood Spot) en suivant bien les procédures dont stockage et séchage.





## Journée Internationale du Biotechnologiste du 15 Avril 2020

« *Compétences et disponibilité du biotechnologiste pour tous les patients et en toute circonstance* »

### Quelques « outils d'aide »

#### Environnement : travail en garde

- La vigilance varie : minimale entre 2 et 4 heures du matin et entre 13 et 15 heures
- Travailler de nuit perturbe le rythme du sommeil : sommeil de jour raccourci
- Conseils en cas de travail de nuit :
  - La nuit, entre 2 et 4 h, prendre une collation riche en sucres lents et protéines
  - Boire de l'eau régulièrement dans la nuit
  - En fin de nuit, éviter excitants tels café, thé, sodas
  - Le matin, éviter de s'exposer à la lumière avant de dormir
  - Fractionner le sommeil en journée : dormir le matin + sieste
  - Reprendre horaires de veille et de sommeil les jours de repos

#### Environnement violent

- Ne pas ignorer la situation de violence
- Avoir une écoute empathique
- Avoir la bonne distance
- Ne pas hésiter à demander de l'aide ou la prise de relais, le biotechnologiste est un professionnel qui, lui aussi, doit se protéger.

#### Travail en contexte épidémique

- Prélèvement en sécurité et ne prélever que si le **traitement de l'échantillon est prévu**.
- Transport sécurisé des échantillons et réception programmée
- Habillage du personnel et tenue de travail adaptés
- Travail sous PSM,
- Gestion du PSM, des produits pathologiques, des déchets, dont les EPI utilisés
- anticipation, travail d'équipe, personnel formé++, encombrement minimal

#### Situation d'urgence

- Se protéger quelle que soit la situation
- Privilégier le travail **coordonné** en équipe, la protection collective avant la protection individuelle
- Renforcer la prise en compte des situations d'exposition, selon les procédures, aux risques d'inhalation, ingestion, inoculation ou contact cutanéomuqueux

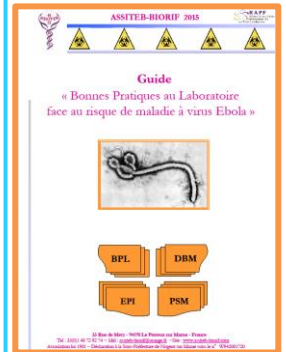


## Journée Internationale du Biotechnologiste du 15 Avril 2020 Quelques « outils d'aide » pour aller plus loin

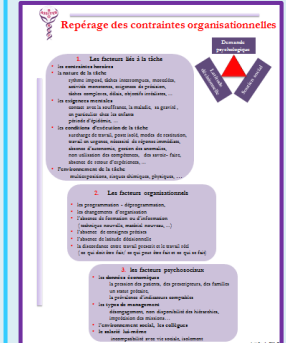
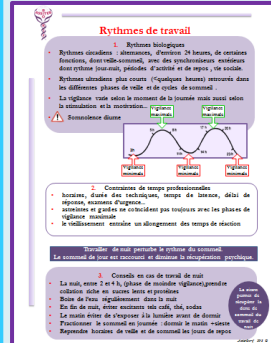
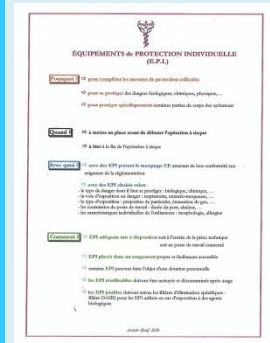
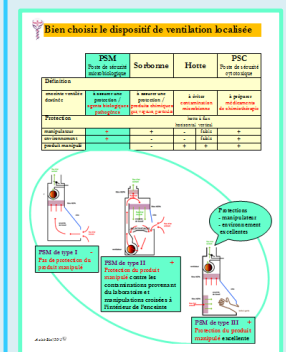
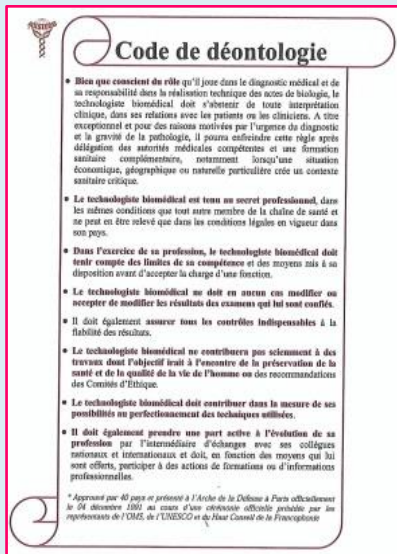
### ASSITEB- BIORIF

#### Publications →

- Bonnes Pratiques Santé-Sécurité au laboratoire
- Recommandations en ergonomie au laboratoire
- Guide bonnes pratiques au laboratoire face au risque de Maladie à virus Ebola

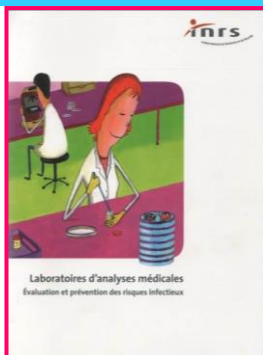


#### Fiches → Code de déontologie ↓



### INRS

#### Ed 6048 →



- Ed 6016 Appareils de protection respiratoire généralités
- Ed 105 Appareils de protection respiratoire et métiers de santé
- Ed 118 gants de protection pour métiers santé
- Ed 6168 retirer les gants à usage unique
- Ed 143 vêtements de protection contre risques infectieux
- TP 21 MVE et santé au travail EPI
- Ed 6209 recommandations tenue Ebola